



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

TROISIÈME PUBLICATION

1. Nom et siège de la société anonyme dissoute:
Résidence Préalpes SA en liquidation, Villars-sur-Glâne
2. Dissolution par: Décision de l'assemblée générale
3. Date: 24.11.2017
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **12.01.2018**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Résidence Préalpes SA en Liquidation, à l'att. de Me Nicolas Riedo, liquidateur, Chemin des Eaux-Vives 26, 1752 Villars-sur-Glâne
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Les créanciers sont informés que le liquidateur se réserve le droit, cas échéant, de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Etude Piller & Morel
1709 Fribourg

03926815



Dienstag - Mardi - Martedì, 12.12.2017, No 241, Jahrgang - année - anno: 135

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)